

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Association

LES AMIS DU MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE D'AIX-EN-PROVENCE

Tenue le samedi 18 octobre 2014 à la Villa Clair Matin 166 Av. Jean Monnet 13090 Aix-en-Provence

La séance est ouverte à 16h45.

Le Bureau est constitué par mesdames et monsieur Xavier FARJON, président, Régine RICHIER, secrétaire et Annick SAVIDAN, secrétaire-adjointe.

**Ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire :**

**Modification partielle des statuts :**

1-Article 2 ancien : Siège social

« Le siège social est fixé : 6 rue Espariat 13100 Aix-en-Provence ».

Article 2 nouveau proposé :

« Le siège social est fixé : 7 rue des Robiniers 13090 Aix-en-Provence ».

2-Article 14 - alinéa 4 ancien :

« Elles (les convocations) sont faites par lettres individuelles adressées aux membres quinze jours au moins à l'avance ».

Article 14 – alinéa 4 nouveau proposé :

« Les convocations sont faites quinze jours au moins à l'avance, par courriels individuels adressés aux membres, ou s'ils n'ont pas de messagerie électronique, par lettres individuelles ».

Chacune de ces deux propositions a été acceptée à l'unanimité des 25 membres présents de l'Association.

Le Président

Xavier FARJON

La Secrétaire adjointe

Annick SAVIDAN